

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUIGNOUX

Procurations : Joël BEZANGER à Lionel ROUSSET (jusqu'à 20H), Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 23 Juin 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H03

DELIBERATION N° 2025-03- 11 : Adoption d'une motion de soutien

M le Maire indique avoir été contacté par la Fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand – Le Mont Dore ; il est proposé une motion de soutien à adresser l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT) Régions et Etats.

Après lecture de cette motion,

Après en avoir délibéré, le *Conseil Municipal*, **A L'UNANIMITE** :

- **APPROUVE** la motion Agir pour la ligne Clermont Ferrand – Le Mont Dore son soutien à adresser à l'AOT

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme
Meymac, Le 30 Juin 2025

Le Maire,

Th. Brugere

Philippe BRUGÈRE

